

Je n'en finirais plus, si j'entreprenais d'énumérer les profits que nous pourrions retirer d'un système intelligent d'agents de commerce ayant rang de consul, dans l'Amérique du Sud, et une foule d'autres pays.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de le démontrer en 1904, des pays moins importants que le Canada, paient en moyenne, un demi-million de dollars par an pour entretenir un service consulaire, tandis que le Canada ne fait presque rien dans ce sens.

Nous devrions dépenser au moins un million par année, pour payer les traitements et les dépenses d'une centaine d'agents commerciaux et de consuls anglo-canadiens nommés, soit par le Canada, en échange de certaines concessions accordées à la mère-patrie.

Je ne crains pas de dire que si l'aide que nous nous disposons à donner à l'Angleterre devait nous obtenir le droit de nommer des consuls anglo-canadiens, je serais prêt à voter une contribution non pas de dix, de vingt cents, mais de \$10 par tête, car je considère que ce privilège nous vaudrait des avantages incalculables et triplerait le chiffre de nos affaires avec l'étranger.

J'ai mentionné cette importante question de consuls anglo-canadiens, parce qu'elle est très intimement liée à celle de l'expansion de notre commerce maritime qui prendra un nouvel essor, sous l'égide de la flotte canadienne.

L'industrie Maritime du Canada

Mais la construction d'une marine de guerre canadienne apportera beaucoup d'autres avantages au Canada. C'est un fait reconnu qu'à une certaine époque le Canada était le grand centre de la construction maritime en Amérique.

Cette industrie était très prospère, et pour ainsi dire instinctive chez les Canadiens, et c'était assez naturel puisque nous sommes presque tous descendants de marins, les petits-fils de ces incomparables navigateurs, les Scandinaves qui ont découvert l'Amérique et ont créé des établissements sur ce continent environ soixante ans avant que Christophe Colomb eut réussi à obtenir de l'Espagne la consécration officielle qui lui a permis d'affirmer sa prétendue découverte.

En effet, qui ne parle avec admiration de l'école hydrographique de Dieppe, de son cours d'hydrographie professé par l'abbé Descaliers, illustré dès 1480, de son plus illustre élève, Jehan Cousin, faisant rapport aux magistrats de Dieppe de sa découverte de l'Amérique, dès 1488? Qui n'admet aujourd'hui que, au XIV^{ème}, comme, au XV^{ème} siècles, ce fut l'école de Dieppe qui répandit le goût des sciences nautiques en Europe? Et puis,